

Action d'information et de promotion de la filière Bois « Touchons du Bois »

Code GAL :

N° d'opération :

Porteur de projet :

**Syndicat des forestiers
Privés du Cantal**

39, avenue Georges Pompidou
15 000 AURILLAC
Tél : 04 71 63 61 00



Dates clés :

**Manifestation
les 8, 9 et 10
octobre 2010**

Au moment où les enjeux de développement durable prennent une place de plus en plus importante dans le débat public, l'impératif est de trouver des solutions aux problèmes environnementaux et de sensibiliser le public aux réponses locales à ces questions d'avenir. Avec près de 150 000 hectares de forêt, le département du Cantal dispose d'un potentiel naturel apte à répondre à ce genre de défi.

C'est pourquoi, fédérés autour du syndicat des forestiers privés du Cantal, le centre régional de la propriété forestière, l'office national des forêts, Auvergne Promobois, et bien d'autres acteurs de la filière forêt bois, vont lancer une manifestation sur trois jours : l'évènement « Touchons du Bois ».

L'objectif de cet évènement est de favoriser la production, la mobilisation, l'exploitation, la transformation à travers une mise en réseau des acteurs de la filière capable de mutualiser leurs moyens. La constitution de ces réseaux avec des élus et des professionnels est une condition à l'intégration de la forêt et du bois dans le développement durable de notre Pays, richesse économique méconnue.

Il s'agit également de promouvoir et de développer les produits bois et les emplois qui en découlent. Dans notre économie locale, cette filière fait vivre près de 3500 personnes. Néanmoins, la main d'œuvre fait cruellement défaut à certains. Pourtant, des formations sont disponibles en Auvergne, mais seulement une poignée de jeunes se préparent aux métiers de la filière. Les jeunes deviennent donc une cible privilégiée, la filière Bois, un créateur d'emplois locaux, et le Pays de Saint Flour Haute Auvergne, un territoire d'accueil d'actifs.

Le projet en chiffres :

- Coût total : 17 350€ HT
 - Conseil Régional d'Auvergne : 3000€
 - Conseil Général du Cantal : 3500€
 - Communauté de communes Pays de Saint Flour : 1500€
 - LEADER : 5012.48€

Localisation :

**Communes de
Saint-Flour, ville haute
et les forêts alentours**

CANTAL (15) - FRANCE

Axe 1 : Création d'emplois autour des ressources locales

1.3 d / 321 - favoriser la mise en réseau et la mutualisation des moyens au service de la population rurale